récolte une contravention pour faux numéros à une moto qu'il monte et qui avait été maquillée par ses soins. Notre homme demeurait à cette époque chez son frère Joseph, au Petit Chemin de Loos-en-Gohelle, à Lens. C'est là qu'il reçut un avertissement pour comparaître en simple police à la suite de sa contravention. Il n'en tint pas compte et le 15 octobre 1923 il était, « par défaillance et sur acceptation », condamné à deux amendes de cinq francs.

Ces dernières ne sont pas encore payées et il est fort probable qu'elles ne le seront jamais...

Cependant cette aventure attira à nouveau sur lui l'attention de la police. On se rappela qu'il était expulsé et ceci valut à l'intéressé deux mois de prison d'où il ne sortit que le 25 décembre, soit quelques jours avant l'assassinat du chauffeur Fournier.

Comme on peut en juger Dartois, l'incorrigible, était né dans la peau d'un bandit.

Réforme électorale

LA COMMISSION PROPORTIONNALISTE

Paris, 29. — Les bureaux du Sénat ont nommé aujourd'hui la nouvelle Commission de réforme électorale.

Suivant la décision de leur groupe, tous les membres de la gauche démocratique se sont abstenus de prendre part au vote.

La nouvelle Commission est donc toute entière proportionnaliste, ou tout au moins composée de partisans du statu quo ou du texte voté à la Chambre.

Voici la liste des nouveaux élus :

1. Bureau : MM. François-Marsal, de Saint-Quentin, Guillier.
2. MM. Hervey, Brindeau, Cazale.
3. MM. Gourju, Bachelet Pérès.
4. MM. De Lubersac, Ajam, Feuga.
5. MM. Berthoulat, Cornudet.
6. MM. de Berthier Bouclet, Scherer.
7. MM. Morand Damecourt, Lazare Weiller.
8. MM. Chenebenoit, Blaignan et Daraignier.
9. MM. Provost, Dumarchais, Général Hirschauer et Montenot.

Dans le 5e Bureau, il n'y avait que deux candidats à élire. M. Maurice Ordinaire étant seul resté membre de l'ancienne Commission, la Commission a nommé M. Pérès, président et M. Maurice Ordinaire, rapporteur.

UN INDIVIDU VOULUT ENLEVER LE MÈTRE ÉTALON

Paris, 29. — M. Leveug'e, concierge du Bureau international des poids et mesures, établi au pavillon de Breteuil, près de Sèvres, effectuait hier, dans la soirée, sa ronde habituelle, lorsqu'il aperçut un individu qui s'enfuyait après avoir escaladé le grillage entourant le pavillon où se trouvent déposés l'étalon en platine iridié du mètre international et divers appareils de physique d'une grande précision.

Le fuyard avait abandonné près la porte d'entrée du laboratoire un attirail perfectionné de cambrioleur avec lequel il espérait parvenir jusqu'au précieux mètre ou, à tout le moins, jusqu'à une salle renfermant un stock important de platine brut et ouvré.

L'ACADÉMIE A ADMIS DES TERMES SPORTIFS

Paris, 29. — L'Académie française a continué hier l'examen des néologismes de jeux et de sport à introduire dans le nouveau dictionnaire.

Ont été admis : Bookmaker, boy-scout, bridge, camping, challenge, chistera (pelote basque), chronométrage, chronométreur, club (terme de golf), champion, championnat (au sens portif), coupe (idem), court (tennis) et cricket.

Ont été refusés : Canter, crack, crawl (terme de nage).

CENT VOLS, EN DEUX ANS

Paris, 29. — On vient d'arrêter un nommé Léon Haas qui avait commis, depuis deux ans, plus de cent vols.

Sous des noms d'emprunt, il se présentait chez des gens de condition très élevée et s'arrangeait pour ne pas trouver la personne qu'il attendait.

Il profitait alors d'un moment pour enlever ce qui se trouvait à sa portée.

Plus tard, il opéra chez les concierges et les commerçants où il faisait le simulacre de se trouver mal, dans le but d'éloigner pour quelques instants la personne qui le recevait.

A son domicile, de nombreux objets dérobés ont été retrouvés.

UN MALFAITEUR TUÉ PAR UN AGENT

Marseille, 29. — Hier après-midi, deux inspecteurs du service de la Sûreté, pénétraient dans un bar de l'avenue d'Arenc, recherchant un individu interdite de séjour ou frappés d'un arrêté d'expulsion ; à la vue des agents, un suspect prit la fuite ; l'inspecteur Rouvière se mit à sa poursuite et comme le fuyard mettait la main dans sa poche comme pour y prendre une arme, l'agent se croyant menacé tira sur lui deux coups de revolver qui l'abattirent sur la chaussée. Ce n'est point sans raison d'ailleurs, que cet individu, Amilcar Minelli, âgé de 23 ans, se dérobait aux recherches de la police : suivi italien, repris de justice, Minelli aurait dû être expulsé de France depuis trois mois. Le corps de la victime a été transporté à la morgue du cimetière Saint-Pierre, à la disposition du parquet qui a prescrit une enquête.

UN DEMI-MILLION TENTA QUATRE BANDITS

ILS RATÈRENT LEUR COUP ET L'UN D'EUX FUT BLESSÉ

Alais, 29. — Ce matin, quatre individus, sujets espagnols, ont arrêté Place du Vieux Marché, la voiture d'une Compagnie Houillère, dans laquelle se trouvaient le payeur de la Compagnie et deux gardes.

Les trois hommes revenaient d'un établissement de crédit où ils étaient allés encaisser une somme de 475.000 francs destinée à la paie des ouvriers.

Des coups de revolver ont été échangés et l'un des malfaiteurs, le nommé Galicia Augustin a été grièvement blessé.

Les trois autres agresseurs, voyant que leur tentative avait échoué, ont pris la fuite.

SURPRIS DANS LES AIRS PAR LA CONGESTION ET SAUVÉ

Beauvais, 29. — Le soir, un avion piloté par un élève civil du Crotoy, Louis Cranus, a dû atterrir à l'aérodrome de Beauvais.

A peine sorti de sa carlingue, le pilote se coucha sur le sol, en proie à de violentes douleurs occasionnées par une congestion produite par le froid.

Il avait eu cependant la force de résister à son mal et avait réussi à atterrir sans accident.

Le gardien du camp vint à son secours et le fit transporter à l'Hôpital. Ses jours ne sont pas en danger, et, après quelques jours de soins énergiques, il pourra rejoindre le centre du Crotoy.

LES COTONNIERS DE MIRECOURT ONT REPRIS LE TRAVAIL

Epinal, 29 — La grève des ouvriers cotonniers de Mirécourt qui avait éclaté le 7 février, est terminée. Les rentrées se sont effectuées ce matin au nombre de plusieurs centaines.

Le travail reprendra normalement demain.

RYKOW SERAIT MALADE

Christiane, 29. — Les journaux communistes norvégiens annoncent la maladie de Rykow, le successeur de Lénine, maladie assez grave pour lui imposer une cure prolongée au Caucase.

EN DEUX LIGNES

Liège. — M. R. Poincaré a été nommé docteur « Honoris causa » de la Faculté de droit.

Marseille. — Malfaiteurs ont percé mur d'un mag. access. auto Coffre-fort fracturé.

Saint-Etienne. — Un centenaire, M. Pierre Delaigue, est mort subit, hier matin.

Paris. — Hier ont eu lieu les obsèques de notre confrère Fernand Vieud du « Petit Journal ».

L'entrevue des patrons et ouvriers mineurs à Douai

LES PREMIERS CONSENTENT A PROROGER LA CONVENTION DU 5 NOVEMBRE JUSQU'AU 30 JUIN 1924, MAIS ILS SE REFUSENT A UNE NOUVELLE AUGMENTATION DES SALAIRES.

Nous avons reproduit ces derniers temps le texte de la lettre adressée au député du Pas-de-Calais Maës, secrétaire du Syndicat des Mineurs de ce département, par le Président des Compagnies houillères, M. Louis Mercier. Dans cette lettre, les dirigeants des Compagnies du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais répondant à la demande des délégués ouvriers, proposaient une réunion à l'Hôtel de Ville de Douai, pour le 29 février.

Cette réunion a eu lieu ainsi qu'il avait été prévu. A son issue, le communiqué suivant fut rédigé :

« Le 29 février 1924, à l'Hôtel de Ville de Douai, les représentants des ouvriers mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais et les délégués des Exploitants se sont réunis pour examiner les questions posées par la lettre de M. Maës en date du 13 février 1924.

» La délégation ouvrière a exposé que le principal objet de sa demande était d'obtenir une augmentation de salaire qui permit aux ouvriers mineurs de faire face à l'augmentation du prix de l'existence déjà réalisée et d'envisager l'avenir avec confiance.

» La délégation patronale a confirmé ce qu'elle avait écrit dans sa réponse à M. Maës du 23 février 1924, à savoir qu'au lendemain de la baisse du prix des charbons qu'elle a consentie pour s'associer à la lutte entreprise par le Gouvernement contre la cherté de l'existence, elle ne pouvait songer à relever les salaires. Elle a rappelé que ceux-ci étaient présentement de 3 francs supérieurs à ceux de 1920. Elle a offert de maintenir jusqu'au 30 juin 1924 les compléments temporaires de salaires accordés du 1er novembre 1923 jusqu'au 29 février 1924.

La délégation ouvrière a pris acte de la déclaration qui venait de lui être faite, et, maintenant son point de vue, elle s'est réservée de réclamer, avec un mois de préavis, un nouvel examen de la question. »

Pour les ouvriers,
Signé : MAES, ROSSY.

Pour les exploitants,
Signé : L. MERCIER, CHAMPY.

PRODUIT DES GAGES

Mayence, 29. — D'après les premiers résultats connus, les recettes encaissées en février 1924 par le Comité des gages de Cobience, sont en progression constante.

Le gage douanier donnerait à lui seul : 129 millions, tandis que les recettes de janvier ne s'élevaient qu'à 75 millions 900.000 fr.

Il a été constaté que les recettes douanières saisies par les autorités franco-belges avaient un rendement dépassant de plus de 50 pour cent celui déclaré par le Reich, pour tout le territoire allemand.

LES LIVRAISONS DE CHARBON

Dusseldorf, 29. — Les livraisons de charbon et de coke au titre des réparations s'effectuent d'une façon satisfaisante. Au total alors que les prévisions comportaient, pour la semaine du 17 au 23 février, l'expédition de 122.500 tonnes de coke et 227.580 tonnes de charbon, il a été expédié 120.010 tonnes de coke et 230.821 tonnes de charbon, soit respectivement 98 % et 101,5 % des programmes théoriques.

Sur ces quantités, la France et le Luxembourg ont reçu 143 450 tonnes de coke et 87.258 tonnes de charbon ; la Belgique a reçu 16.760 tonnes de coke et 73.548 tonnes de charbon ; l'Italie a reçu 70 015 tonnes de charbon.

Pour assurer la Paix par le développement du commerce international

Paris, 29. — Le comité parlementaire français du commerce, réuni sous la présidence de M. Charles Chaumet, sénateur, ancien ministre, a discuté et adopté, à l'unanimité, deux rapports, qui seront présentés à la conférence parlementaire internationale du commerce à Bruxelles, au mois de juin.

L'un, de M. P.-E. Flandin, député, ancien sous-secrétaire d'Etat, concerne la réglementation internationale de la navigation aérienne. L'autre, de M. Leredu, député, ancien ministre, les ententes commerciales internationales.

Pour assurer la paix par le développement du commerce international, M. Leredu préconise une politique tendant à un large libéralisme. Exemple : abaissement des barrières du transit commercial international ; division internationale du travail : ententes libres entre les producteurs des différents pays, etc.

Au cours de la discussion, M. Paul Delombre a montré l'importance de la solidarité économique internationale. M. Tournan fit appel à l'intervention de la Société des Nations. Enfin, M. Landry indiqua que, d'après les statistiques, la France est moins protectionniste qu'on le croit généralement par rapport aux autres pays. Mais il déclara nécessaire d'assurer, dans la conclusion des arrangements commerciaux, des garanties de durée et de stabilité donnant au commerce la sécurité indispensable.

Les carnets médicaux

LE DOCTEUR ISOARD EXPOSE SA DÉFENSE

Marseille, 29. — Dès le début de cette 21e audience de l'affaire des Carnets Médicaux, il est procédé à l'interrogatoire du docteur Isoard. Le président Castets résume les charges retenues par l'accusation contre le docteur Isoard : Propagande dans les milieux syndicalistes pour attirer à la Clinique de l'inculpé les mutilés ; Propositions d'échange de médicaments ; Association avec le pharmacien Dianoux pour l'exploitation intensive des Carnets Médicaux.

A cet exposé, le docteur Isoard, qui a pris place à la barre, répond longuement.

Il rappelle son passage à la Chambre, sa vie politique, qui s'est terminée sans qu'il se soit enrichi.

Il dit ses efforts pour la pratique d'une médecine sociale en faveur des ouvriers les inimitiés, les haines même, déchaînées contre lui par son souci persistant de rester à l'écart des groupements médicaux.

Il souligne son désintéressement absolu ; rappelle son engagement pendant la guerre.

Abordant les circonstances dans lesquelles il s'occupa des soins aux mutilés, le docteur Isoard tient à faire remarquer qu'il fut l'un des rares médecins qui, se séparant de leurs collègues, consentirent à donner des soins aux mutilés, alors que le corps médical était en conflit avec l'administration.

Il discute ensuite les faits retenus par l'accusation.

Le docteur Isoard s'efforce de prouver que, loin de se soustraire au contrôle, il l'a recherché que rien d'anormal ou d'irrégulier ne s'est passé dans sa clinique ou il a donné plus de 20.000 consultations aux mutilés.

Le Président interroge ensuite l'inculpé Stretti, président de l'Union Fraternelle des éprouvés de la guerre. Il résume les faits relevés à la charge de Stretti, c'est-à-dire l'exploitation en grand avec les inculpés Paradis et Floquet, d'une clinique de soins médicaux aux mutilés.

L'inculpé Stretti, une liasse de papiers à la main, répond avec prolixité au président et s'efforce de démontrer l'inanité des charges retenues contre lui.

L'audience est ensuite levée.

Terrible accident aux Mines de Béthune

DEUX OUVRIERS ONT PÉRI DANS UN ÉBOULEMENT

Jeudi soir, à 6 heures 30, un terrible accident s'est produit à la fosse numéro 1 des Mines de Béthune dans un bure. Trois ouvriers louvetteurs, touchant à la fin de leur journée ont été surpris par une violente explosion.

Un éboulement s'ensuivit ensevelissant ces malheureux. Parmi ceux-ci, un nommé Boclet, Aimé, âgé de 24 ans qui légèrement blessé, prévint le poste voisin. On s'empressa de porter les secours nécessaires, mais quand les sauveteurs parvinrent à dégager les victimes elles avaient cessé de vivre.

Ce sont : Lemoine Marceau, âgé de 36 ans, qui laisse une veuve avec 6 jeunes enfants et Dupart Fernand, son beau-frère, âgé de 26 ans, qui lui aussi laisse une veuve.

Les autorités compétentes enquêtent.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES MATCHES DU 2 MARS

OLYMPIQUE LILLOIS. — Equipe 1A, repos. — Equipe 1B et Racing Club de Tournai 1A, à 11 h. 30, à Tournai. — Equipe 2 et Olympique Armandinois 1, à 14 h. 30 à St-Amand. — Equipe 3, repos. — Equipe 4 et Association Sportive de St-André 1, à 10 h. à Lambersart, au Canon d'Or. — Equipe 5 et Sporting Club Fivois (Gazelles), à 10 h. à Fives, terrain Delebart-Mallet. — Equipe 6A et Jeunesse Athlétique Armentiéroise 3, à 9 h. à Armentières. — Equipe B et Catabiniers Lillois 3, à 3 h. 30, à Lambersart, au Canon d'Or. — Equipe Juniors A et Sporting Club Tourquennois (Juniors A), à 10 heures, Lambersart, au Canon d'Or. — Equipe Juniors (Mixte) et Red Club Lillois (Mixte), à 8 h. 30, à Lambersart, Avenue de l'Hippodrome. — Equipes Minimes et Union Sportive Dunkerque-Malo (Minimes) à 13 h. 15, à Dunkerque. — Equipe Antiques et Union Sportive Tourquennoise 2, à 9 h. 30, à Tourcoing, rue de Gand. — Entraînement pour les joueurs non convoqués à 8 h. 30 au Canon d'Or.

AVIS. — Il n'y aura pas de Causerie-Conférence lundi prochain 3 mars.

ETOILE CLUB LILLOIS. — E.C. Lillois 1 contre Mécano Club Lillois, 15 h., Esplanade. Rendezvous au siège, à 9 heures. — E.C.Lillois 2 contre R.C.Lillois 2, à 10 h., Esplanade. Rendez-vous au siège à 9 heures. — E.C. Lillois 3 contre Foyers Lillois, 8 h. 30, Esplanade. Rendez-vous au siège, à 7 h. 45.

U. S. RONCHIN-THUMESNIL. — U. S. R. T. 1re contre C. S. Lillois, à 14 h. 30, terrain Tudor. Rendez-vous au vestiaire, à 14 heures. — U. S. R. T. 2 contre C. S. Lillois 2, à 10 h., terrain Tudor. Rendez-vous au vestiaire, à 9 h. 15.

ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE. — A. S. L. 1re se rendra à Marcq, pour rencontrer à 10 heures, Olympique Marcquois. Rendez-vous chez Vydt, à 8 heures précises.

FOOBALL-CLUB DE MARQUETTE. — E'équipe 1, repos — Equipe (réserves), se rendra à Erquinghem jouer l'équipe 1re de l'U.S. Erquinghem. Rendez-vous gare de La Madeleine, 12 h. 45. — Equipe juniors, 10 heures, à Marquette contre le C. A. de Lambersart.

F. C. LA GAULOISE D'HEM. — Equipe 1re contre Racing-Club Lillois 1re, 10 heures, à Lille, Championnat. Rendez-vous à 8 heures, place de Lannoy.

U. S. SAINT-POL-SUR-TERNOISE. — U. S. S. P. 1re contre Stade Béthunois (réserves), 14 h. 30, terrain du Tout Vent. — U. S. S. POL (minimes) contre équipe correspondante, à Avesnes-le-Comte. — U. S. S. Pol 2 contre F. C. Hesdinois 2, à 15 heures, à Hesdin.

A. S. COURRIERES. — A. S. Courrières 1re recevra à 15 heures l'équipe 1re de Wingles, Championnat d'Artois 2e division. — A. S. Courrières 2 rencontrera à Wingles l'équipe 2 du même club. — A. S. Courrières 3 se déplacera à Carvin pour jouer le R. C. de Carvin 2.

U. S. PERENCHIES. — U. S. P. 3 contre Novo 2, à 8 heures. — U. S. P. 1 B contre R. Club Antonien 1, à 10 heures. — U. S. P. juniors C. A. C. Houplinois juniors, à Houplines, 10 heures. — U. S. P. 2 contre U. S. Cheminots d'Hellemmes 2.

A. S. de Barlin. — L'équipe première se rendra à Houdain pour y jouer une équipe polonaise. Départ 12 h. 30.

A.S. Barlin 2 se déplacera à Rebreuve, rencontrer l'équipe locale. Rendezvous au siège à 12 heures.

LES GRANDES RENCONTRES

LE MATCH « COMTE DE KENT ». — LIGUE D UNORD A TOURCOING. — Nombreux seront les sportifs qui feront dimanche le déplacement de Tourcoing, terrain de l'Union Sportive Tourquennoise, rue de Gand, où ils sont certains de pouvoir dans des tribunes confortables, suivre ce grand match.

Ce n'est que très rarement que l'on peut maintenant voir évoluer les Anglais, qui furent nos professeurs du Ballon rond ; aussi, cette rencontre est-elle appelée à avoir un grand retentissement.

Voici la composition de l'équipe du Comté de Kent : But : Holdstock (Ashford) ; Arrières : Herron (Marines), Macgrégor (Marines) ; Demis: Reid (Bostall), Cartlidge (Engineers), Rowbotham (Mrinacs) ; Avants : Cobb (Marines), Ridgewell (Dever), Foad (Dever), Wills (Bromley), Woods (Dever).

D'autre part, un match « Meilleurs Etrangers du Nord contre une équipe « Possibles » se disputera à 14 heures. Cette rencontre ne sera pas moins intéressante que la première si l'on veut bien se rappeler que les joueurs étrangers qui forment l'équipe opposée à la seconde sélection du Nord, seront les suivants :

But : Plahiers : Arrières : Buzza, Birrell ; Demis : Van Hée, Matthews, Odoux ; Avants : Wulfaerts, Burgess, Aerts, Thomson, Tom Baron.

Des places de tribunes, Premières et secondes sont en vente à la Maison Jonville 34-36, rue de Paris, Lille. Les tribunes s'enlèvent très rapidement.

UN TOURNOI DU TEXTILE

Un tournoi va mettre aux prises prochainement les equipes représentatives du coton, du lin et de la laine.

Une coupe offerte par un généreux donateur en sera l'enjeu.

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent numéro, la première rencontre Liniers contre Cotonniers se jouera à Roubaix au Parc Jean Dubrulle (terrain du Racing Club de Roubaix) le Mardi Gras et sera arbitrée par M. Quittemel.

Deux autres rencontres Lin contre Laine et Laine contre Coton auront lieu les 31 Mars et 28 Avril.

Nous donnerons demain la composition de l'équipe représentative du Lin, qui jouera son premier match Mardi et qui comprend de brillantes individualités.

Ajoutons que la recette du match sera partagée entre les associations des Mutilés de Lille-Roubaix-Tourcoing.

SUR LE TAPIS VERT, CETTE L'EMPORTE

Dans un précédent numéro, nous avons publié quelques lignes ayant trait à la réclamation déposée par Cette contre la qualification des joueurs Batmale, Sentubery et Bataillon, du Stade Rennais Université Club.

Dans sa réunion de jeudi, la 3 F.A. s'est occupée de la Coupe de France de procéder au tirage au sort des demies finales et d'examiner la réclamation du F.C. de Cette, ainsi que celle de l'Olympique de Paris contre le Hâvre Athlétic Club. Cette dernière réclamation fut à l'unanimité rejetée, mais celle de Cette fut admise.

Rennes se voit donc éliminer de la compétition. On dit qu'il aurait fait appel de la décision.

Après les discussions on procéda au tirage au sort des demi-finales.

Le Football Club de Rouen jouera contre le vainqueur du match Stade Français-Olympique de Marseille.

Le second match demifinal se déroulera à Paris au stade Pershing et opposera le Football Club de Cette au Havre Athlétic Club.

FOOTBALL-RUGBY

LILLE RUGBY A. C. CONTRE A. S. CALAIS A ARMENTIERES

Dimanche prochain 2 mars, la Jeunesse Athlétique Armentiéroise organise un gala sportif, sur le Stade Municipal d'Armentières au profit d'une œuvre de bienfaisance.

LE MATCH STADE FRANÇAIS-O. L. N'AURA PAS LIEU

Le Stade Français ne pouvant déplacer dimanche la grande équipe promise, l'Olympique Lillois s'excuse auprès des fervents du Rugby de ne pouvoir leur offrir un beau match à La Laiterie. Ce n'est que partie remise.

Il envoie dimanche son quinze, champion du Nord, à Boulogne, rencontrer l'Association sportive locale sur le terrain de la Légion d'Honneur.

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Lundi 3 Mars, à minuit, sera donné au Palais des Sports de Bruxelles, le départ de la course des six jours qui réunira les équipes suivantes : 1. A. Bevi-L., Louet (Français) ; 2. Alesio Stéphani-F. Minoretti (Italiens) ; 3. J. Boxel-K. Erkelrns (Hollandais) ; 4. S.A. Vlemmix-C. Mesbarck (Hollandais) ; 5. A. Degraeve-A. Persyn (Belges) ; 6. E. Aerts-P. Rielens (Belges) ; 7. J. Delbecque-J. Verscheiden (Belges) ; 8. V. Standart-Goossens (Belges) ; 9. H. Noel-E. Putzel (Belges) ; 10. Felerens-E. Thysman (Belges) ; 11. G. Orolé-A. Vermeerbergen (Belges) ; 12. E. Dick-C. Omege (Belges) ; 13. M. Lacour-L. Sérès (Belges) ; 14. Jean Louis-E. Verbraeken (Belges) ; 15. L. Buldts J. Verbercht (Belges) ; 16. J. Dhondt-H. Schryvsre (Belges).

BOXE

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Poids-Mouche

CHARLY SAUVAGE CONTRE CLEIZES

La journée de jeudi nous a apporté une grande nouvelle : Charly Sauvage a définitivement signé pour rencontrer Cleizes à l'Hippodrome de Lille le Samedi 15 Mars.

Il reste quelques détails de second plan à régler : la désignation de l'arbitre et des juges et la fixation de la durée du combat qui sera de 15 ou de 20 rounds suivant la décision de la Fédération.

Comme l'Ecole de Boxe du Palais d'Eté possédait déjà l'acceptation de Cezest, on peut considérer la rencontre comme virtuellement conclue.

Pour la première fois, dans ses annales sportives, Lille, verra le 15 Mars, un Championnat de France se disputer dans ses murs.

CROSS-COUNTRY

CHAMPIONNAT DU NORD DE LA F. S. A. F.

Cette épreuve s'annonce comme devant obtenir un grand succès et la lutte pour la première place par équipe sera chaude contre la Jeunesse Sportive Lilloise et le Cercle des Sports de Tourcoing.

La jeunesse mettra en ligne l'équipe suivante : Schellens C., Vrau M., Patureau, Ledur, Vanderverve, Hutchinson, Tuypens, Schellens A., Balcaen.

L'équipe tourquennoise aura à sa tête Lepers, champion de France de l'heure, Lamblin, Delcroix, etc. Le parcours comprendra environ 12 kilomètres, sur un tracé très dur, surtout depuis la Porte de Béthune jusqu'à celle de Valenciennes, les coureurs devront franchir tous les obstacles, côtes, descentes rapides, escaliers, etc., tant à l'aller qu'au retour.

Les engagements : 1 franc pour les licenciés ; 2 francs pour les indépendants, sont reçus au siège de la J. S. L., 84, rue de Juliers, à Lille.

LAWN-TENNIS

COMITE REGIONAL DU NORD

De nouvelles affiliations viennent de parvenir au Comité Régional du Nord. Le nombre de clubs possédant des cours de tennis et comptant des joueurs et des joueuses s'élève maintenant à vingt-et-un.

Cette progression est du meilleur aloi, et il n'est pas douteux que les sociétés qui actuellement procèdent à l'installation de terrains viennent encore augmenter l'importance du Comité Régional.

L'adhésion de la Société de Sports de Douai et celle du Stade Roubaisien ne peuvent manquer d'être suivies de demandes d'affiliation des clubs d'Arras, de Lille, de Roubaix et de Tourcoing.

COLOMBOPHILIE

L'ASSEMBLÉE GENERALE DE LA PREMIÈRE RÉGION

La Fédération Colombophile de la 1re Région des Sociétés Colombophiles du Nord et du Pas-de-Calais se réunira en assemblée générale le dimanche 2 mars, à 9 h. 30 et à 14 h. 30, salle de la MaisonColombophile, 10, rue de Pas, à Lille.

L'ordre du jour comporte : le compte-rendu du Congrès National ; L'organisation du Concours Ministériel de Bordeaux en 1924, des concours nocturnes, en mer et de mauvaise saison.

HIPPISME

COURSES DE VINCENNES

Première Course. — 1. Utique (Lintant), g. 22.50, p. 16.50 ; 2. Ulysse (Picard), p. 14.50 ; 3. Uruguay (Forcinal), p. 27.00.

Deuxième Course. — 1. Ukraine (Benet), g. 91.50, p. 29.50 ; 2. Umnodia (Viel), p. 26.50 ; 3. Ut Vivéré (Masson), p. 90.50.

Troisième Course. — 1. Gosse (Verzèle), g. 102.50, p. 25.00 ; 2. Sauterelle (Lepelletier), p. 29.50 ; 3. Strasbourg (H) (Guérouit), p. 15.00.

Quatrième Course. — 1. Septre (Viel), g. 28.50, p. 15.00 ; 2. Royal (Essartial), p. 36.00 ; 3. Karabin (Ockhorst), p. 20.00.

Cinquième Course. — 1. Tzigane (Picard), g. 58.00, p. 54.50 ; 2. Tulipe (O R.) (Riaud), p. 13.50 ; 3. Serbie (Dufour), p. 19.00.

Sixième Course. — 1. Tolède (Viel), g. 17.00, p. 11.00 ; 2. Tardit (Forcinal), p. 20.00 ; 3. Tyliane (Finn), p. 14.50.

Septième Course. — 1. Re Mac Grégor (Dessauze), g. 24.50, p. 11.00 ; 2. Roi Albert (Monsieur), p. 10.50 ; 3. Quito (Finn), p. 12.00.

LES DEUX ENFANTS ÉTAIENT MORTS DANS LEUR LIT

Tarbes, 29. — Dans une maisonnette sise à proximité du passage à niveau de la route de Borderès, habitent les époux Bonnerie et leurs cinq enfants.

Ce matin, la femme de ménage des époux Bonnerie, pénétrait dans la chambre où dormaient trois enfants, les frères André, 14 ans ; Louis 13 ans et Jean, 9 ans et les invitait à se lever.

Seul, le jeune Louis répondit à ses appels ; quant aux deux autres, ils avaient cessé de vivre. La mort avait été causée par les gaz délétères provenant d'un petit poêle placé au milieu de la chambre.

Les constatations du médecin révélèrent que l'asphyxie avait eu lieu au moment de la digestion.

Le jeune Louis s'étant alors senti incommodé eut des nausées, après quoi il s'était endormi et c'est par miracle, qu'il a échappé à la mort.

UN GRAND PAQUEBOT VA ÊTRE LANCÉ A LA CIOTAT

Marseille, 29. — Dimanche 16 mars prochain, à 11 heures du matin, sera lancé aux chantiers de La Ciotat, le paquebot « Champollion ».

Ce navire qui est destiné à la ligne d'Egypte a les caractéristiques suivantes : longueur 156 m. 70 ; largeur, 19 m. 70 ; creux au livet du pont 15 m. 560 ; puissance des machines, 10.000 C.V.

Après le lancement du « CHAMPOLLION », un nouveau paquebot ayant les mêmes dimensions sera aussitôt mis en chantier, le « Mariette Pacha », également destiné à la ligne d'Egypte.

UN ANGLAIS OBTIENT DEUX MILLIONS ET DEMI PARCE QU'IL N'EST PAS FOU

Londres, 29. — Après une enquête qui ne dura pas moins de soixante jours, le jury spécial chargé de se prononcer sur le cas de M. W. S. Harnett de Newington (Kent) qui avait été enfermé comme aliéné, a rendu un jugement à sa satisfaction et lui a accordé 25.000 livres de dommages et intérêts.

M. Harnett avait été interné dans des asiles d'aliénés pendant plus de huit ans et il réclamait une indemnité pour claustration sur faux diagnostics, aux docteurs C. H. Bond, Victoria Street ; S. W. et G. H. Adam, West Malling. La défense des médecins incriminés consistait à alléguer que l'état d'esprit de M. Harnette justifiait sa détention.

Malgré cela, le jury les condamna à payer au plaignant : le docteur Bond, 17.500 livres et le docteur Adam 7.500 livres.

UNE VILLE EN FLAMMES

New-York, 29 — Suivant les dernières nouvelles, l'incendie de Santa-Barbara, en Californie, prend de l'extension et toute la ville est menacée de destruction. De nombreuses maisons en bois qui se trouvent dans les faubourgs, ont été incendiées par des flammèches emportées par le vent.

Berlin en lutte contre notre franc

UN FEU CONVERGENT EST DIRIGÉ CONTRE LUI DE TOUTES LES CAPITALES

Paris, 29. — Le bruit court avec persistance que l'étranger qui est très vendeur de Paris a beaucoup de peine à faire reporter ses positions à la baisse. Ces difficultés l'auraient contraint à se couvrir. Il est bien difficile de vérifier la matérialité du fait, mais, si la nouvelle est exacte, notre change ne tardera pas à en bénéficier.

L'offensive de grand style contre les forces vives de la nation se poursuit d'une façon méthodique. Conformément aux prescriptions venues de Berlin, des ventes massives de francs se produisent simultanément sur les grandes places étrangères, et notre devise se trouve maintenant exposée au feu convergent d'Amsterdam, de Vienne, de Bâle, de Londres et de New-York.

Il est curieux de noter que les Allemands ne cachent même plus leur jeu. Nos compatriotes d'Alsace, qui entretiennent des relations d'affaires suivies avec le Reich, savaient parfaitement que l'assaut contre le franc se déclencherait à des époques déterminées. Ils en avaient été prévenus longtemps d'avance et les indications recueillies de la sorte ont toujours coïncidé avec la réalité.

Il faut donc admettre que l'ennemi dispose de ressources puissantes pour être aussi sûr de son fait. En tout cas, il a certainement conscience de jouer une très grosse partie, car il n'épargne aucun sacrifice pour arriver à ses fins.

L'OFFENSIVE ORGANISEE

Berlin, 29. — La « Genissenschaftbank für Hessen und Nassau », association de banquiers pour la Hesse et le Nassau, dont le siège est à Wiesbaden, vient d'adresser à ses correspondants une circulaire pour les inviter à rafler les devises étrangères appréciées, et plus spécialement les francs français.

Les motifs avoués de cette recommandation sont de deux ordres : 1° constituer des réserves de monnaies étrangères pour effectuer le plus rapidement possible, sur les places étrangères, des achats qui permettront au commerce allemand de se développer ;

2° Reconstruire la fortune allemande sur des bases assainies.

La réalité est tout autre. En vérité, c'est surtout la chasse au franc que l'on poursuit et qui se généralise. Les banquiers de la région ne cèdent des francs français qu'avec la plus grande répugnance. Il s'agit pour les banques allemandes d'amasser le plus possible de devises françaises, de façon à les jeter par à coups sur le marché. On provoquerait de la sorte une baisse de notre monnaie.

La livre à 102,65

Dans la journée d'hier, une amélioration du cours de notre change a été constatée en Bourse de Paris.

La livre sterling qui côtait 104.15 en clôture jeudi a été vendue 102.65, vendredi ; le dollar est descendu, de 24.27 à 23.92.

L'affaire de détournement des fers de la Ruhr

LE MANDATAIRE AGRÉÉ CHARLES PIERRE DEVANT LE JUGE D'INSTRUCTION

M. Charles Pierre, mandataire agréé, s'est enfin décidé à venir apporter à M. Rochu, juge d'instruction, les explications que celui-ci réclamait. M. Pierre a été longuement interrogé hier par le magistrat instructeur. Nous n'avons pu savoir sur quoi a porté l'interrogatoire, mais nous avons pu constater qu'en sortant du cabinet du juge, M. Charles Pierre n'avait nullement l'air d'un triomphateur.

Le second associé de M. Charles Pierre, M. Fabre a été entendu lui aussi. Plus heureux que M. Ducommun — l'autre associé — il a pu reprendre le train de Paris.

UN GRAVE ACCIDENT A CAPELLE-LA-GRANDE

Un déplorable accident est survenu à la filature de jute Weill Frères et Cie.

L'apprenti graisseur Butaye Louis, 13 ans, était occupé à nettoyer une machine lorsqu'il eut la main droite prise dans les rouages.

Le membre fut déchiqueté.

On arrêta la machine et on se porta près de l'enfant qui perdait son sang en abondance.

Un docteur appelé fit conduire le petit blessé chez lui à la cité Dickson où il pratiqua l'amputation. L'état de Butaye demeure grave.

CONTRE LA HAUSSE DES SUCRES

UN VŒU DU SYNDICAT DES CONFISEURS DU NORD

Le Syndicat des Confiseurs du Nord, dans sa dernière réunion, a émis le vœu suivant :

« La Chambre Syndicale des Biscuitiers Chocolatiers et Confiseurs de la région du Nord, pour mettre le marché des sucres à l'abri — dans la mesure du possible — de spéculations pouvant amener toute hausse excessive ou injustifiée, à l'unanimité émet le vœu que le marché des sucres soit exclusivement réservé aux industriels et commerçants (ou à leurs mandataires agréés et responsables) pour lesquels le sucre est une matière première indispensable.

Les paiements en espèces aux petits sinistrés

M. Paul Hayez, Sénateur, Président du Groupe interparlementaire des Régions libérées, a reçu du Ministre des Régions Libérées, la lettre suivante :

Paris, 26 Février.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me demander, à la suite d'un article publié dans un journal du Nord, s'il est exact que les mesures prises en faveur des petits sinistrés pour le règlement en espèces ne sont pas observées.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai toujours insisté très vivement auprès des services locaux pour que les crédits en espèces soient réservés aux petits et moyens sinistrés et j'ai fait, à ce sujet, introduire dans les dernières lois de finances des priorités significatives en leur faveur (art. 6 de la loi du 28 Février, art. 12 Loi du 13 Juillet 1923, art. 7 Loi du 28 Décembre 1923).

Néanmoins, il a pu se produire dans les deux derniers mois de 1923, une certaine restriction dans l'ensemble des paiements de l'espèce, due aux restrictions même de la Trésorerie.

En ce qui concerne les paiements en Obligations de la Défense Nationale, j'ajoute que les termes généraux de la loi du 28 Février 1923 ne me permettant pas de tenir compte légalement de la composition de chaque famille, mais que néanmoins l'attention des Préfets a été plusieurs fois appelée sur la nécessité de réserver les crédits disponibles, surtout dans les périodes de resserrement de la Trésorerie, aux situations qui lui seraient signalées comme les plus intéressantes.

Je vais une fois de plus leur rappeler ces instructions par une circulaire dont je vous serai aussitôt parvenir le texte.

SOCIETE D'HORTICULTURE DU NORD

Dimanche 2 mars, à 17 h. 30 précises, au Palais-Rameau, assemblée générale. 1 Lecture des procès-verbaux ; 2. Présentation de nouveaux membres ; 3. Séance cinématographique; épanouissement des fleurs; la cul